



Reconnue OACP

COURS DE RECYCLAGE POUR
CONSEILLER A LA SECURITE
AVEC EXAMEN DE RECYCLAGE

Pour la prolongation du certificat de conseiller à la sécurité vous auriez la possibilité de suivre un cours de 2 jours au lieu qu'un seul, pour être préparé optimale à l'examen. Dans un petit groupe de max. 15 participants on répète le contenu entier de l'ADR et RID ainsi que du SDR, RSD et OCS, et on aura en plus l'occasion de traiter des questions des participants. En plus, toutes les modifications de l'ADR 2011 sera thématisés. L'après- midi du deuxième jour, bien équipé, l'examen se refait plus facilement.

Depuis quelque temps vous êtes conseiller de sécurité et vous avez un certificat de formation valable. Ce certificat est valable pour 5 ans et selon Art. 21, Abs. 3 OCS vous êtes obligé de refaire l'examen pendant le dernier an de sa validité pour sa prolongation. Si vous n'êtes pas trop habitué ou que vous ne travaillez pas assez souvent dans la matière du transport marchandise dangereuse, vous avez la possibilité de vous préparer plus profondément pour l'examen qui a lieu l'après midi du deuxième jour.

Contenu du cours:

- Nouveauté ADR / RID, répétition/Up date
- Exercices et Etude de cas
- Discussion sur les question des participants,

Dates / Lieu: 22 et 23 mai 2012
 25 et 26 octobre 2012

au Centre de formation Léman, Jongny sur Vevey

Prix: Fr. 780.- cours, Fr. 550.- Examen inclus. TVA, Pause de café, déjeuner é midi, boisson, documentation

Attestation de formation:

Pour refaire le certificat vous devriez emmener un pièce d'identification (passeport ou autre) et votre certificat de conseiller à la sécurité.

Talon d'inscription Date de cours :

Nom : _____ Prénom: _____

Société : _____

Adresse : _____

Nr. de téléphone: _____ Fax: _____

Signature : _____